



Réseau de suivi de la situation (RSS)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) est un élément du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue le fondement de ce projet, complété par un système d'accès aux données (SAD), un réseau de suivi de la situation (RSS) et le remplacement des fonctions du système de transmission de messages VULPUS (RFV). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner la réalisation des différents composants du système.

En cas d'événement majeur, les organes de conduite cantonaux, les centrales d'engagement, les exploitants d'infrastructures critiques et les services spécialisés de la Confédération doivent pouvoir accéder à des informations uniformes sur l'état de la situation. Or, les systèmes de suivi de la situation actuels ne sont pas suffisamment interconnectés et certaines organisations ne disposent pas de système de suivi électronique. C'est pour cette raison que le Conseil fédéral souhaite réaliser un réseau électronique de suivi de la situation. Il s'agit de permettre l'échange de données entre différents systèmes afin que les acteurs participant à la gestion de l'événement puissent accéder simplement et rapidement aux informations dont ils ont besoin.

L'OFPP a procédé à un état des lieux du projet RSS début 2023. Les conclusions sont les suivantes :

1. Avec la Présentation électronique de la situation CENAL (PES CENAL), les partenaires de la protection de la population disposent depuis 2019 d'une application nationale pour la représentation des informations concernant le suivi de la situation.
2. Le RSS ne devrait pas être considéré comme une application autonome, mais plutôt comme un regroupement d'applications permettant l'échange et la présentation d'informations sur la situation.

La PES CENAL, qui a fait ses preuves et qui est adaptée en permanence aux besoins des partenaires, constitue une composante centrale du RSS. D'ici la mi-2024, la PES CENAL sera mise à jour afin de répondre aux principales exigences du RSS.

La PES CENAL atteindra la fin de sa durée de vie fin 2028. Une organisation de projet chargée d'assurer le remplacement de la PES CENAL sera mise en place en 2023. Afin de pouvoir compléter l'implémentation du RSS avec la pro-

chaîne de génération de la PES CENAL, la compatibilité avec le RDS+ et le système d'accès aux données (SAD) fera partie des exigences liées au système appelé à lui succéder.

État du projet (au 30.6.2023)

Deux ateliers organisés en 2022, auxquels ont participé les principaux utilisateurs de la PES CENAL, ont permis d'identifier des lacunes dans deux domaines :

1. échange automatique d'informations entre différents systèmes de suivi de la situation (interfaces)
2. présentation d'informations géoréférencées

En février 2023, la Division CENAL de l'OFPP a été chargée de mettre en place l'organisation de projet RSS d'ici fin 2023.

Prochaines étapes

Mise en œuvre progressive des améliorations de la PES CENAL d'ici la mi-2024 (interfaces et présentation d'informations géoréférencées).

Élaboration du mandat d'initialisation du projet RSS et intégration des principaux acteurs de la Confédération et des cantons.

Rôle de la Confédération

La Confédération prend en charge les coûts d'investissement pour les composants centraux du système et est responsable des composants du RDS+ jusqu'au point de connexion dans les cantons. Les conditions et les prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leurs adaptations techniques sont établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du transport des données à partir du point de connexion RDS+ jusqu'à l'utilisateur.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Centrale nationale d'alarme et gestion des événements
Durée du projet	2023 – 2028
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019